



together
in real estate

Cofinimmo

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION REGLEMENTEE

Bruxelles, embargo jusqu'au 06.10.2014, 17:40 CET

COMMUNICATION CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 15 DE LA LOI DU 02.05.2007 COMPOSITION DU CAPITAL¹

Suite à la nouvelle période de conversion des actions privilégiées Cofinimmo en actions ordinaires Cofinimmo, à l'issue de laquelle des demandes de conversion totalisant 305 actions privilégiées ont été enregistrées, la composition du capital de Cofinimmo a été modifiée.

A ce jour, le capital est représenté par :

- ☞ **17 337 683** actions ordinaires (symbole Euronext Brussels : COFB) sans désignation de valeur nominale ;
- ☞ **688 225** actions privilégiées sans désignation de valeur nominale, dont 395 048 émises le 30.04.2004 (symbole Euronext Brussels : COFP1) et 293 177 émises le 26.05.2004 (symbole Euronext Brussels : COFP2) ;

Toutes ces 18 025 908 actions confèrent un droit de vote à l'Assemblée Générale des Actionnaires et représentent le dénominateur des taux de participation, qui reste donc inchangé.

- ☞ **3 250 600** obligations convertibles en actions ordinaires, dont 1 486 332 émises le 28.04.2011 et 1 764 268 émises le 20.06.2013.

La conversion peut intervenir à raison d'une action nouvelle pour une obligation. Si une telle conversion se produisait, cela donnerait lieu à la création d'un maximum de 3 250 600 actions ordinaires conférant le même nombre de droits de vote.

Ces informations, ainsi que la structure d'actionariat, peuvent également être consultées sur le site internet de la société (www.cofinimmo.com) sous la rubrique *Relations investisseurs/Information actionnaire*.

¹ Référence est également faite à l'Article 7 § 2 4° de l'Arrêté Royal du 14.11.2007.



together
in real estate

Cofinimmo

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFORMATION REGLEMENTEE

Bruxelles, embargo jusqu'au 06.10.2014, 17:40 CET

Pour tout renseignement:

Valérie Kibieta

Head of External Communication and
Investor Relations
Tel.: +32 2 373 60 36
vkibieta@cofinimmo.be

Ellen Grauls

Investor Relations Officer
Tel.: +32 2 373 94 21
egrauls@cofinimmo.be

A propos de Cofinimmo:

Fondée en 1983, Cofinimmo est aujourd'hui la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location et un important acteur sur le marché européen. La société possède un portefeuille diversifié, couvrant la Belgique, la France et les Pays-Bas, d'une valeur de plus de € 3,1 milliards, représentant une superficie totale de 1 755 000m². Attentive aux tendances démographiques, ses principaux secteurs d'activité sont les bureaux (42%), l'immobilier de santé (40%) et de réseaux de distribution (17%). Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe de 110 personnes à Bruxelles.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut fiscal de REIT en Belgique (Sicafi), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers, le régulateur belge.

Au 30.06.2014, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à € 1,5 milliards. La société applique des politiques d'investissement prudentes et présente un profil de risque modéré pour les investisseurs institutionnels et particuliers. Elle cherche à offrir un rendement en dividende élevé et une protection du capital sur le long terme.

www.cofinimmo.com

Follow us on:

